



**AVIS DE CONVOCATION ET CIRCULAIRE DE SOLLICITATION
DE PROCURATIONS EN VUE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES**

QUI AURA LIEU

à 14 h (heure de Toronto)

le jeudi 2 juin 2022

virtuellement au

<https://virtual-meetings.tsxtrust.com/1279>

mot de passe : vscope2022

VERTICALSCOPE HOLDINGS INC.
AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

qui aura lieu le jeudi 2 juin 2022

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée générale annuelle et extraordinaire (« **assemblée** ») des actionnaires de VerticalScope Holdings Inc. (« **Société** ») aura lieu **virtuellement au <https://virtual-meetings.tsxtrust.com/1279> (mot de passe : vscope2022)**, le **jeudi 2 juin 2022 à 14 h** (heure de Toronto), aux fins suivantes :

1. Recevoir et examiner les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de l'auditeur s'y rapportant;
2. Élire les administrateurs de la Société pour l'année à venir;
3. Nommer les auditeurs de la Société pour l'année à venir et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
4. Examiner et, s'il est jugé opportun, approuver le règlement administratif n° 4 à l'égard de la convention relative aux droits des investisseurs conclue entre la Société et certains actionnaires;
5. Traiter toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.

La circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe fournit des renseignements supplémentaires sur les questions qui seront traitées à l'assemblée et est réputée faire partie intégrante du présent avis.

Le conseil d'administration a fixé au 13 avril 2022, à la fermeture des bureaux, la date de clôture des registres servant à déterminer les actionnaires habiles à recevoir l'avis de convocation à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report et à y voter.

Si vous êtes un actionnaire inscrit de la Société et ne pouvez prendre part virtuellement à l'assemblée, nous vous encourageons à remplir, signer et dater le formulaire de procuration ci-joint, puis à le retourner à la Compagnie Trust TSX, au 100 Adelaide Street West, bureau 301, Toronto, Ontario M5H 4H1, au plus tard 48 heures, compte non tenu des samedis, dimanches et jours fériés, avant l'heure prévue de l'assemblée (ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report), conformément aux instructions fournies dans la circulaire de sollicitation de procurations ci-jointe. Le président de l'assemblée a le pouvoir d'accepter les procurations reçues moins de 48 heures avant l'assemblée.

Si vous êtes un actionnaire non inscrit de la Société et que vous avez reçu les présents documents directement de cette dernière ou par l'intermédiaire d'un courtier, d'une institution financière, d'un participant, d'un fiduciaire ou d'un administrateur d'un régime d'épargne-retraite, d'un fonds de revenu de retraite ou d'un régime d'épargne-études autogérés ou de tout autre régime d'épargne ou de placement autogéré comparable enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), ou par l'intermédiaire du prête-nom de l'une des personnes susmentionnées qui détient vos valeurs mobilières en votre nom (« **intermédiaire** »), veuillez remplir et envoyer les documents conformément aux instructions fournies par la Société ou votre intermédiaire.

FAIT à Toronto (Ontario) le 13 avril 2022

VerticalScope Holdings Inc.

« Paul Rivett »

Paul Rivett, président du conseil d'administration